

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°20/2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de BEJAIA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l' avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale parue sous le N° **20/2025** dans les quotidiens en langue nationale:«الرأي الحر» et en langue française« e-Bourse » en date du 17/08/2025 portant Intitule de l'opération : **VRD primaires et secondaires à travers les wilayas- programme 2017.**

Projet : Réalisation des travaux de VRD primaires et secondaires .

Lot 01 :Réalisation de la voie de jonction J04 – Site Pole Urbain Ighzer Ouzarif- commune Oued Ghir

Lot 02 :Eclairage Public – Site 100 LPL HAMAM SILAL, Commune de TIFRA

Qu'a l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres en date du **17/09/2025**

Conformément aux critères fixés dans le cahier des charges le projet est attribué provisoirement comme suit :

Lot 01 :Réalisation de la voie de jonction J04 – Site Pole Urbain Ighzer Ouzarif- commune Oued Ghir

ENTREPRISE	N.I.F	Montant de l'offre (en DA/TTC)	Montant Corrigé (en DA/TTC)	Délais	Note Tech	Observation
ETP/ AU DJOUADI BELKACEM	173 063 100 103 180 00600	37 589 720 ,00	45 919 720 ,00	04 Mois	$\frac{48.5}{60}$	Pré qualifiée Techniquement et la moins disante

Lot 02 :Eclairage Public – Site 100 LPL HAMAM SILAL, Commune de TIFRA

ENTREPRISE	N.I.F	Montant de l'offre (en DA/TTC)	Montant Corrigé (en DA/TTC)	Délais	Note Tech	Observation
ETE AHMANE AKLI	198 106 390 145 330	3 808 000,00	4 426 800,00	30 Jours	$\frac{60}{60}$	Pré qualifiée Techniquement et la moins disante

A cet effet, conformément à l'article 82 du décret présidentiel sus visé, les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya, dans un délai de Dix (10) jours à compter de la date de première parution du présent avis dans la presse nationale.

Tout soumissionnaire n'ayant pas été choisi désirant prendre des résultats détaillés de son offre est invité à se rapprocher du siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de BEJAIA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis .